

Fondation Entre-Lacs

Enseignement et éducation spécialisés



Rapport d'activité 2014

Sommaire

3	Mission de la Fondation Entre-Lacs
4	Message du Président
5	Message de la Directrice
6	Activités
8	Projets d'avenir
10	Comptes annuels
14	Rapport de révision
15	Dons
15	Organes

Mission de la Fondation Entre-Lacs

Née en 2006, la Fondation Entre-Lacs réunit les activités de l'ancien Centre logopédique et pédagogique du Nord Vaudois et du CEES Florère à la Vallée de Joux.

La Fondation a pour but de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisée à des enfants et des adolescents. Elle leur assure, l'accueil, la formation, l'éducation ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère.

En 2014, la Fondation Entre-Lacs gère trois structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Maison-Rouge : prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.

Cheminet : prestations de pédagogie spécialisée pour des adolescents en âge de scolarité secondaire. Soutien socioprofessionnel.

Florère : prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire. Soutien pédagogique spécialisé. Service éducatif itinérant.



Les prestations proposées se déploient dans le Nord Vaudois.

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Ce même service exerce la haute-surveillance sur les activités de la Fondation.

En 2014, la Fondation a accompagné 170 enfants et adolescents au sein de ses différents secteurs et employé une centaine de collaborateurs.

Message du Président

Jean-Luc Raymondaz

« Les vérités différentes en apparence sont comme d'innombrables feuilles qui paraissent différentes et qui sont sur le même arbre. »

Cette citation de Mahatma Gandhi résume admirablement bien la mise en œuvre de la mission de la Fondation Entre-Lacs, à savoir favoriser l'acquisition de connaissance, le développement des compétences individuelles et l'intégration sociale dans le respect des personnes et des différences.

Les prestations apportées aux enfants et aux adolescents doivent composer avec la réalité de la petite enfance jusqu'à celle de l'intégration socioprofessionnelle avec la complexité des besoins de chaque personne, besoins parfois bien distants des exigences collectives. A cet effet, la Fondation Entre-Lacs recherche des solutions individuelles en partenariat avec les familles et les professionnels.

Dans un environnement économique qui n'a pas fini de se durcir, nous sommes convaincus que le temps consacré à notre mission est une nécessité absolue, que ce soit à l'échelon individuel ou collectif, privé ou public. Nous devons intégrer la place de l'enfant et de l'adolescent aux besoins spécifiques dans notre société, tout en respectant sa dignité.

La Fondation Entre-Lacs est consciente de son identité et de sa place dans le tissu économique du Nord-Vaudois. Elle est forte de l'expérience et des compétences professionnelles de ses collaborateurs et riche du dialogue avec les familles de ses bénéficiaires.

Au terme de cet exercice annuel, j'exprime mes sentiments de gratitude à tous les membres de direction et aux collaborateurs pour leur engagement exemplaire et soutenu dont ils ont fait bénéficier la Fondation.

J'exprime également mes chaleureux remerciements aux autorités cantonales pour leur soutien permanent tant sur le plan financier qu'administratif. Grâce à ce précieux concours, la Fondation a pu réaliser ses objectifs.

Message de la Directrice

Line Mermoud

Cette année 2014 marque une étape importante dans le développement des activités de la Fondation.

En effet, après plusieurs années d'attente, les travaux de construction de la future UAT du Nord Vaudois ont débuté. Prévus sur 18 mois, ils permettront, dès l'automne 2015, d'offrir aux familles du Nord Vaudois un lieu d'accueil temporaire pour leurs enfants. Ce projet, inscrit dans le programme de législature du conseil d'Etat, bénéficie d'un large soutien du Canton auquel nous adressons tous nos remerciements ainsi qu'aux donateurs qui contribuent généreusement à cette réalisation, soit la Loterie Romande, la Fondation Ernst Göhner et MBF Foundation.

Un nouveau projet est également en cours à la Vallée de Joux. Après l'achat, en 2013, d'un bâtiment jouxtant l'actuel site de Florère, la transformation de ces locaux est à l'étude. Nous prévoyons d'y créer un deuxième lieu de vie destiné aux adolescents.

Parallèlement à ces projets, la Fondation poursuit son activité dans ses différents secteurs à la Vallée de Joux comme à Yverdon. Je tiens à remercier tous les collaborateurs pour leur engagement quotidien auprès des jeunes accueillis ainsi que pour leur implication dans l'adaptation et le développement de nos concepts d'accompagnement, axés, cette année, sur la collaboration avec les familles et la transdisciplinarité.

2014, c'est aussi l'entrée en vigueur de la nouvelle convention de travail dans le secteur social parapublic vaudois qui chapeaute, sous un texte unique, l'ensemble de nos collaborateurs et la conclusion d'une convention de prestations avec l'Office cantonal pour l'Assurance-Invalidité, reconnaissant le travail d'accompagnement, proposé depuis plus de 30 ans, dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté.

Pour terminer, mes remerciements s'adressent encore au conseil de Fondation pour son soutien constant ainsi qu'à l'ensemble des partenaires avec lesquels nous avons collaboré durant cette année.

Activités

Les classes d'enseignement spécialisé

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs
Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et le SESAF.

Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs
- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé

Les thérapies

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc). Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

Le secteur socioprofessionnel

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10^{ème} année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes, qui une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'Assurance-Invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

L'internat

L'internat accueille 12 enfants et adolescents de quatre ans à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés

L'internat est actif pendant les 38 semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, source d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

SEI Le Service Educatif Itinérant

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

SPS Le Soutien Pédagogique Spécialisé

Le SPS favorise l'intégration d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe ordinaire en offrant un accompagnement spécifique. L'enseignant SPS collabore avec les parents, l'école et les autres intervenants. Il soutient l'enfant ou l'adolescent dans ses apprentissages et favorise le développement des compétences et des stratégies d'apprentissage. La mesure de soutien pédagogique spécialisé prend place dans le cadre scolaire de l'enfant et de l'adolescent. Sa durée est définie en fonction des besoins.

Projets d'avenir

L'unité d'accueil temporaire

La création d'une UAT dans le Nord Vaudois s'inscrit dans le programme de législature cantonale qui prévoit notamment le soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes. A cet égard, le pouvoir politique souhaite promouvoir le maintien dans le milieu familial des enfants et adolescents en situation de handicap en développant les possibilités d'accueil temporaire dans toutes les régions du canton.

L'absence de cette prestation pour les jeunes du Nord Vaudois a conduit le Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF) à confier en 2007 le mandat de réalisation d'une UAT à la Fondation Entre-Lacs.

A la demande du canton, la Fondation Entre-Lacs a développé un projet de structure d'accueil temporaire de 14 places destinées à l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap de nature multiple, âgés de zéro à dix-huit ans. La structure devra être en mesure d'accueillir, en particulier, les enfants âgés de zéro à quatre ans présentant un polyhandicap. L'UAT intervient en complément des ressources existantes afin d'alléger les charges familiales dans l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap. Les modalités d'accueil et d'organisation de ces structures se définissent par leur souplesse et leurs limites temporelles. Ainsi les jeunes peuvent être accueillis selon un calendrier défini ou en urgence pour des journées, des week-ends ou des vacances, l'UAT prenant temporairement le relai de la famille, à l'occasion de rendez-vous médicaux, d'une hospitalisation d'un parent, d'activités à mener avec la fratrie ou d'un temps nécessaire de répit pour les parents, par exemple. Ces structures répondent à une demande et à un réel besoin des familles vivant avec des enfants ou des adolescents en situation de handicap. Cette relève temporaire permet le maintien des jeunes dans leur environnement familial et d'éviter les placements en internat.

Les travaux ont débuté fin 2013 et l'ouverture de la structure est prévue à l'automne 2015



Florère

L'internat accueille actuellement 12 enfants et adolescents au sein de l'internat. Tous ces jeunes rencontrent des difficultés d'apprentissage sévères ainsi que des troubles relationnels et affectifs. La complexité des profils de ces jeunes, les besoins à adapter en fonction des âges, demandent à ce que nous revoyons l'organisation de l'espace d'accueil et de vie. Le projet prévoit l'aménagement d'un second lieu d'hébergement, dans un bâtiment récemment acquis, qui pourrait accueillir jusqu'à six jeunes. Nous serons ainsi en mesure d'offrir des espaces différenciés et de développer un concept d'accompagnement spécifique aux adolescents, axé sur l'autonomie et la transition vers le monde professionnel.

Le projet architectural est en cours de réalisation et l'agenda prévoit la fin des travaux de transformation courant 2016.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre		2014	2013
Actif			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités	1	3'122'099.07	4'807'816.96
Débiteurs (nets)		85'147.13	47'892.02
Stock mazout		6'984.00	9'259.00
Actifs de régularisation et divers		66'388.41	57'469.71
Total actif circulant		3'280'618.61	4'922'437.69
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres		200.00	200.00
Immeubles (nets)	2	1'966'882.70	2'011'915.10
Projet construction UAT	2	3'680'943.20	489'086.50
Autres immobilisations (nettes)		2.00	2.00
Total actif immobilisé		5'648'027.90	2'501'203.60
Total Actif		8'928'646.51	7'423'641.29
Passif			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Créanciers et fournisseurs		117'284.75	144'955.30
Créancier SESAF		0.00	9'225.49
Décompte SESAF		205'087.21	230'225.34
Passifs de régularisation		336'403.84	260'524.84
Avances (Projets)	3	3'304'415.75	3'097'891.00
Total fonds étrangers à court terme		3'963'191.55	3'742'821.97
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Prêts hypothécaires	4	3'151'383.09	1'905'431.90
Total fonds étrangers à long terme		3'151'383.09	1'905'431.90
<u>Capitaux propres</u>			
Capital de la Fondation		381'922.95	381'922.95
Réserves à buts spécifiques		772'763.32	770'206.14
Bénéfice reporté		623'258.33	551'000.01
Bénéfice net		36'127.27	72'258.32
Total capitaux propres		1'814'071.87	1'775'387.42
Total passif		8'928'646.51	7'423'641.29

Compte d'exploitation au 31 décembre		Budget 2014	2014	2013
<u>Produits d'exploitation</u>				
Produits d'exploitation		174'500.00	323'600.14	243'570.84
Subventions	5	7'591'849.00	7'460'611.17	7'517'001.98
Total produits d'exploitation		7'766'349.00	7'784'211.31	7'760'572.82
<u>Charges d'exploitation</u>				
Charges salariales	5	6'266'869.00	6'162'573.89	6'183'386.54
Frais de transport (non AI)	5	690'000.00	725'156.85	720'245.90
Alimentation		205'000.00	212'698.55	192'005.65
Frais d'utilisation des installations		152'780.00	136'192.23	152'235.31
Entretien et réparation		86'000.00	187'952.98	110'893.61
Etudes et formation		89'100.00	95'286.88	92'336.79
Eau et énergie		72'000.00	65'651.35	77'222.80
Frais de bureau et d'administration		59'100.00	44'569.45	46'121.65
Assurances diverses		41'200.00	41'671.70	39'557.50
Autres charges d'exploitation		38'500.00	32'057.55	33'265.70
Autres charges ménagères		18'500.00	11'913.55	15'695.70
Besoins médicaux		3'000.00	1'020.95	857.35
Amortissements		44'300.00	26'500.00	26'500.00
Total charges d'exploitation		7'766'349.00	7'743'245.93	7'690'324.50
Résultat d'exploitation		0.00	40'965.38	70'248.32
Produits hors exploitation		0.00	2'930.00	5'810.00
Charges hors exploitation		0.00	7'768.11	3'800.00
Résultat hors exploitation		0.00	-4'838.11	2'010.00
Bénéfice net		0.00	36'127.27	72'258.32

Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2014		Sous-total	Total
<u>Activité d'exploitation</u>			
Bénéfice net		36'127.27	
Amortissements		26'500.00	
Attribution du croire		0.00	
Capacité d'autofinancement			62'627.27
Variation débiteurs		-37'255.11	
Variation stock		2'275.00	
Variation actifs de régularisation		-8'918.70	
Variation créanciers (yc décompte SESAF)		-62'034.17	
Variation passifs de régularisation		75'879.00	-30'053.98
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation			32'573.29
<u>Activité d'investissements</u>			
Avancement projet de construction UAT	1	-3'191'856.70	-3'191'856.70
Flux financier provenant de l'activité d'investissements			-3'191'856.70
<u>Activité de financement</u>			
Augmentation subventions sur immeubles		18'532.40	
Remboursement des avances sur projets		-43'475.25	
Augmentation des avances sur projets (UAT)	1	250'000.00	
Augmentation prêts hypothécaires (UAT)	1	1'245'951.19	
Augmentation des réserves à buts spécifiques		2'557.18	1'473'565.52
			1'473'565.52
Variation nette de la liquidité			-1'685'717.89
Liquidités en début d'exercice			4'807'816.96
Liquidités en fin d'exercice			3'122'099.07

Commentaires sur l'exercice 2014

Principes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux directives de l'Etat de Vaud réglementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement ainsi qu'aux articles du titre 32^{ème} du Code des obligations de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes. Ils ont été établis suivant la convention de la continuité de l'exploitation (« going concern »).

Actif

1. Liquidités

Le tableau de flux de trésorerie indique que la diminution de ce poste (- KCHF 1'685) est due principalement à l'avancement du projet de construction UAT (- KCHF 3'191) ainsi qu'à son financement (+ KCHF 1'496).

2. Immeubles et projet de construction UAT

Cette rubrique représentant un montant total de KCHF 5'648 est comptabilisée aux coûts d'acquisition. Les immeubles sont diminués des amortissements commandés selon le principe des amortissements comptables.

Passif

3. Avances (projets)

Ce poste de KCHF 3'304 représente les avances reçues du SESAF, de la Loterie Romande, de la Fondation Ernst Göhner et de MBF Foundation pour le projet en cours UAT de Bellevue (KCHF 2'458) ainsi que les avances reçues du SESAF pour les transformations prévues à Florère (KCHF 846)

4. Prêts hypothécaires

Soit le financement des biens immobiliers de la Fondation à hauteur de KCHF 2'228 pour Yverdon et de KCHF 923 pour Florère.

5. Compte d'exploitation

A sa lecture, il ressort que les subventions cantonales de KCHF 7'461 couvrent pour l'essentiel les charges salariales à hauteur de KCHF 6'163 (82,6%) ainsi que les frais de transports pour KCHF 725 (9,7%).

Rapport de révision



FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision - Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la

Fondation Entre-Lacs, Yverdon-les-Bains

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de la Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à l'acte de fondation, aux législations fédérales et cantonales sur les fondations et aux statuts.


Nous attestons que les chiffres ressortant des états financiers sont reportés correctement et intégralement dans la formule IVS transmise aux services de l'Etat, conformément aux directives de l'Etat de Vaud de novembre 1997 (SESAF & SPAS).

Nous attirons l'attention sur la note 3 de l'annexe aux comptes annuels où le Conseil de fondation mentionne que le dépassement des limites de placement selon l'OPP2 ne met pas en danger le but de la Fondation.

Montagny-près-Yverdon, le 12 mai 2015

FIDUCONSULT FIDYVER SA

Tania Karie
Expert-réviseur agréée

FIDUCONSULT FIDYVER SA

Vincent Lebet
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés)

En Chemard 39 Cases postales 60 et 89 CH 1440 Montagny près Yverdon
Téléphone 024 423 00 30 Téléfax 024 423 00 38 E-mail: yverdon@fiduconsult.ch

Member of EuroAudit International

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Dons 2014

Commune du Chenit	CHF 100.-
Eaton Industries, Le Lieu	CHF 314.-
Fiduciaire Lambelet, Lausanne	CHF 5'400.-
Fondation Ernst Göhner, Zoug	CHF 150'000.-
Fondation Francioli, Yverdon	CHF 1'500.-
Groupement scolaire, Vallée de Joux	CHF 200.-
Loterie Romande, Lausanne	CHF 300'000.-
M. Baumgartner, Le Lieu	CHF 150.-
MBF Foundation, Triesen	CHF 100'000.-

Nos remerciements et notre gratitude à tous nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets.

Organes

Conseil de Fondation

Raymondaz Jean-Luc, Président
Badoux Pierre, Vice-Président
Matthey Pierre, Trésorier
Messer Françoise, Secrétaire
Berney Georges, Membre
Busset Monique, Membre
Dolivo Pierre, Membre
Dvorak Madeline, Membre
Roulet Sonja, Membre
Vullioud Christian, Membre
Wolfer Yvan, Membre

Direction de la Fondation

Mermoud Line, Directrice
Liengme Patrick, Directeur-adjoint
Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère
Chevalley Gérald, Adjoint de direction, Cheminet
Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

Glossaire des abréviations

CEES	Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés
CES	Centre d'enseignement spécialisé
SEI	Service Educatif Itinérant
SPS	Soutien Pédagogique Spécialisé
SESAF	Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation
UAT	Unité d'accueil temporaire

Coordonnées

Fondation Entre-Lacs

Rue du Cheminet 26

1400 Yverdon

Tél : 024 425 02 22

Courriel : info@entre-lacs.ch Site Internet : www.entre-lacs.ch

IBAN : CH 13 0029 7297 4033 9201 F